



**ECHANGES INTER CULTURELS
ENTRES LES ASSOCIATIONS FRANCAISES ET
CAMEROUNAISES**

ACEH-Les Compagnons Solidaires- Action Terre d'Afrique

Définition :

M. FOPA : La sécurité routière est un ensemble des conditions à réunir et à développer afin que la route prévue comme moyen de communication reste un moyen de déplacement facile et non pas comme un problème.

Monsieur Jean Pierre FOPA déclare qu'il y a un triste constat qui se dégage : la route souvent pensée comme moyen de développement au lieu de résoudre les problèmes de mobilité est devenue un moyen de tous les dangers pour les voyageurs facteur majeur de décès pour les populations, également facteur d'invalidité ; un mal nécessaire devenu inévitable.

Emmanuel So'o Ateba: La prévention à la sécurité routière est une responsabilité individuelle qui incombe à tous les utilisateurs de la route car elle se partage entre les conducteurs, les cyclistes, les motocyclistes, et les piétons sauf des animaux. Cette responsabilité nous amène à la réflexion et à prudence. Toute situation en état de distraction ou d'inattention, en une fraction de seconde entraîne la catastrophe occasionnant malheureusement les circonstances regrettables telles que : des blessés, des casses, des pertes économiques et des pertes en vies humaines ;

Christian : Les déplacements humains partout dans le monde sont un problème à gérer ; avec l'avènement des hautes technologies.

René : Tout le travail mental et technique mis en place pour favoriser une circulation sans danger.

Carlos : En résumés conditions favorables aux déplacements humains, des marchandises, des denrées alimentaires et des animaux.

OBJECTIFS POURSUIVIS

L'objectif global poursuivi de l'ACEH est de favoriser la mobilité des personnes de divers pays à un inter culturalité et intercommunautaire pour des causes nobles et dignes permettant les échanges entre les peuples. Elle facilite le rapprochement des individus pour une meilleure connaissance des cultures acceptant la tolérance l'interchangeabilité et des expériences, mettant en valeur leurs différents modes de vie par la culture de la paix de l'amour et de la solidarité humaine.

Réalisation:

Début : 10 h dans la salle de la mairie de Yaoundé 5

Introduction générale

Présentation des associations présentes ACEH, ANAGICAM, Africafrance solidaire, APP (Association des personnes préférées)

Division du public en quatre ateliers :

- 1- Cause des accidents de circulation routière (en France et au Cameroun) deux camerounais et un ou deux français
- 2- Solution de remédiations
- 3- Gestes qui sauvent (comment agir lorsqu'il y a l'accident)

- 4- Prise en charge victimes des accidents de la route (inviter une personne du ministère des affaires sociale afin de participer en terme d'accompagnement des personnes victimes des accidents de la route)
- 5- Témoignage des victimes des accidents de la route (comment ils vivent comme signe de prévention).

ORGANISATION DES GROUPES POUR LES ATELIERS :

- 1- **Causes d'accident de circulation** : Abdoul (Volontaire d'Africafrance) Nadège (ACEH Les Compagnons Solidaires- Action Terre d'Afrique)
- 2- **Solutions de remédiation** : Charline (ACEH Les Compagnons Solidaires), Boris représentant des jeunes de Yaoundé 5^e et David (Volontaire d'Africafrance)
- 3- **Les gestes qui sauvent en cas d'accident** Cyril, Odette (Volontaire d'Africafrance), Christian Cormier
- 4- **Victime des accidents de circulation et leur insertion sociale**: Béatrice (Volontaire d'Africafrance), Jean Pierre, Pélagie
- 5- **Aspect préventif (comment éviter les accidents)** : Laetitia, Mirette, René (Volontaire d'Africafrance)

PREPARATION TECHNIQUE

Relancer, reformuler, contrôler le temps de la causerie par personne, choisir un rapporteur (prend les notes), un Président (oriente le débat, guide), time kipper (chronomètre le temps)

D- MOMENT DE MISE EN COMMUN

(Constat et partage des expériences)

Pour que chacun des rapporteurs parle de ce qui a été dit dans son thème

E- BRAINSTORMING GENERAL SUR LES SOLUTIONS DE L'ATELIER

Voir qu'est ce qui en ressort globalement

F- PRESENTATION DES GESTES DE SECOURS

Cette partie est présentée par le Responsable du Comité Départemental du Mfoundi, le camerounais Monsieur Ripa et le pompier français Monsieur Marondo Cyril.

CONCLUSION DE L'ACTIVITE

Remerciement et perspectives d'avenir

CHRONOGRAMME

10h 15 : introduction

10h20 : Présentation

10h20- 11h20 : ateliers

11h20 – 11h50 : Exposé des rapporteurs

11h50 – 12H20H : le brainstorming sur les solutions proposées/ mise ensemble

12H-20 -12H45 : les gestes de premier secours : (Minute de présentation des gestes par les pompiers)

12H45 – 13H00 : Conclusion

Être prudent, porter une ceinture de sécurité ; éviter l'alcool avant de prendre la route etc. ;

PERSPECTIVES D'AVENIR :

Multiplier ce genre d'initiative fera prendre conscience des acteurs routiers camerounais et améliorera la sécurité de notre système de vie.

INTRODUCTION PAR CARLO LE PRESENTATEUR

I- CAUSES DES ACCIDENTS DE CIRCULATION ROUTIERE (en France et au Cameroun) (2 camerounais et un ou deux français

- 1- Nadège AWOWO (Rapporteur)
- 2- ABDOUL (Président)
- 3- Philippe mathurin (membre)
- 4- Laurent Denis MBilli (Membre)
- 5- MBASSI Alain Hervé (Membre)
- 6- Michel Onambele (bureau du service d'hygiène de la mairie)
- 7- FOTSO WELE Rogat (membre)
- 8- Pierre Dominique MBATSOGO (responsable de l'association « les IMMORTELS »)

1^{er} intervenant : MBASSI dirigeant d'une équipe de football de première division

Au retour d'un match de championnat dont son équipe est partie livrée dans la ville de Douala, chemin faisant leur voiture a fait un carambolage au niveau du pont de la Dibamba sur l'axe Douala Yaoundé. Cet accident a été effectué pour cause du mauvais état des routes, état de délabrement avancé du véhicule, manque de luminosité par la défaillance de phares, état d'ivresse du chauffeur résultat : chauffeur et joueurs blessés, traumatisme de certains occupants. Conséquence : 5 joueurs ont été conduits aux urgences de l'hôpital départemental de la ville d'Edéa, puis garde à vue du chauffeur à la brigade de gendarmerie de ladite ville).

2^e intervenant : Laurent Denis MBILLI : manque de formation professionnelle à l'auto-école (apprentissage dans le tas par une conduite hors autos écoles, manque de permis de conduire, comportement d'irresponsabilité du conducteur).

3° intervenant Philippe mathurin (formateur à l'auto-école Planète :

Il énumère le manque de formation, mauvais état des routes, inconscience des conducteurs et déficit de connaissance des règles de conduite automobile

4° intervenant Michel Onambélé :

Il s'est attardé sur les motos taxis. Celui-ci évoque le manque de formation et l'état psychologique des acteurs de cette catégorie (agressivité du conducteur, mauvais état d'engin, non-respect du port de l'uniforme de sécurité : casque et vêtements adaptés.

5° intervenant Pierre Dominique Mbatsogo :

Il parle de deux causes :

A- Causes endogènes (directement liées aux usagers), troubles dans le véhicule, distraction entraînant l'inattention à la déconcentration du conducteur.

B-Causes exogènes liées aux phénomènes étrangers, mauvais état des routes, les conditions atmosphériques favorisant les intempéries, défaut de signalisation routière : horizontale et verticale etc ...

Au Cameroun

Il se pose un problème de conscience et de moralité au sein de la population camerounaise. Autant on se plaint du comportement des conducteurs d'engin à deux ou à quatre roues et plus, autant les piétons eux-mêmes s'exposent par leur imprudence sur la route. Le problème est général.

- Conduite sans permis de conduire,
- Manque de formation des usagers
- Mauvais état des routes
- Incivisme (manque d'éducation et de discipline au dévouement à l'intérêt public)
- Inconscience (agir de façon inconsidérée, inconséquente et irréfléchie)
- Absence du port d'équipement de protection
- Surcharge
- Pauvreté (l'appât du gain)
- Corruption des agents de contrôle routier
- Vitesse excessive
- Stress (tension nerveuse causée par les contraintes de travail, transport)
- Imprudence (fatigue, téléphone, temps de conduite abusif en état d'ivresse)
- 70% causées par les chauffeurs, 20% Etat des véhicules, 10% Etat de la route
- Système en place des gouvernants ne joue pas son rôle (impunité et laisser aller des conducteurs) dû à la tolérance administrative

- Erreurs humaines
- Etat de santé des conducteurs
- Non-respect du code de la route
- Manque de stationnement rapide, dépose minute

En France :

- Conduite en état d'ébriété
- Stress

II- SOLUTIONS DE REMEDIATIONS AUX ACCIDENTS DE LA ROUTE

1^{er} intervenant :

Mr TONGO relève ici que le chauffeur doit éviter de prendre le volant en cas d'ébriété, se reposer, avoir une vraie formation, respecter le code de la route.

2^e intervenant M. NGUEGUIM :

L'Etat doit recenser les autos écoles existantes dans l'illégalité, pour favoriser une meilleure formation, revoir l'état des véhicules,

3^e intervenant DESOLE David :

Il pense qu'il faut disposer d'un matériel de sécurité dans chaque véhicule (gilet, triangle pré-signalisation, autocollant d'apprenti collés à l'arrière du véhicule, faire l'usage du permis à point, période probatoire de 03 ans, vignette collée à l'arrière du véhicule, faire des routes, éviter l'utilisation de la musique très forte dans le véhicule et l'utilisation du téléphone au volant, l'agrandissement des trottoirs.

4^e intervenant Alain NKEMBOGSO :

il pense aussi que l'Etat multiplie des séminaires de sensibilisation (causerie éducative, multiplier des textes qui visent à sanctionner ceux qui ne respectent pas le code de la route), former des syndicats d'auto-école pour organiser des secteurs de transport ; bien former les moniteurs.

5^e intervenant M. MOPI Symplique :

il voudrait qu'on permette un meilleur suivi des personnes accidentées de la route, faire des formations dispensées sur les premiers gestes de secourisme

6^e intervenant : M. George Frederick

il propose 02 solutions (préventives et curatives) :

a) Préventives : le respect du code de la route par le conducteur, ne pas se laisser distraire au volant ; former les moniteurs et des aides éducateurs ainsi le message passera plus rapidement

b) Curatives : Création d'une cellule de suivi pendant et après les accidents, subvention des premiers secours pris en charge par l'Etat à 50% (parce que mauvais état des routes)

7^e **intervenant** Emanuel OBOCK :

Il parle de faire connaître le code rousseau aux piétons et aux conducteurs de véhicules, éviter la surcharge de véhicules, vérifier l'état de son véhicule avant de prendre la route (huile et eau), éviter les disputes dans le véhicule, éviter l'achat des permis de conduire, revoir les lois sur les assurances, changer les mentalités, veiller sur les travaux routiers qui doivent être remis aux agences compétentes.

8^e **intervenant** MVONDO Victor Eric:

Il souhaiterait l'implantation de plusieurs panneaux de signalisation, la création des aires de repos, faire des améliorations au point de vue assurance, avoir une formation dense (éviter des formations accélérées).

9^e **intervenant** YOUMBI Nadège : Elle parle de recyclage des chauffeurs de véhicule régulièrement, les véhicules doivent suivre des visites techniques et assurer les véhicules.

10^e **intervenant** : Boris souligne ici qu'il serait nécessaire d'intégrer la formation routière dans les écoles comme une matière coefficient.

11^e **intervenant** : EMANDA Jean parle de l'étroitesse des routes et d'une mentalité prélogique (étrange)

12^e **intervenant** : BITOLO souligne ici la sensibilisation de la population, apprendre la lecture des panneaux de signalisation à tout le monde

En France : Système de contrôle informatisé et contrôlé à distance.

CONCLUSION

Tout compte fait, la remédiation aux causes d'accidents engage la conscientisation et la sensibilisation. Comme en France on devrait retirer des points et les permis aux mauvais conducteurs. L'Etat doit éviter de créer la psychose aux piétons en enlevant les panneaux qui indiquent ici 50 morts ou 90 morts selon les européens. Par contre pour les camerounais, c'est un moyen efficace de sensibilisation en faisant prendre conscience de visu aux conducteurs de la situation du passé car le problème en question relève de l'état d'esprit des camerounais et de la mentalité. Le législateur doit prévoir des punitions voire des peines de privation de liberté et de retrait de permis de conduire aux conducteurs récalcitrants et de récidivistes. Le Ministère en charge des transports doit imposer obligatoirement le système de recyclage à la prévention routière pour la maîtrise de conduite automobile. S'agissant des apprentis conducteurs, ils doivent faire usage des autocollants à l'arrière de leur véhicule.

III- LES GESTES QUI SAUVENT

- Ce qu'il faut faire dans un lieu d'accident

1 **Protéger** : Eviter un surnombre d'accidents

- Balisage de la route
- Dégagement des victimes en lieu sur

2 **Alerter** : Renfort des pompiers et des agents de la croix rouge sur le lieu de l'accident

- Voisinage
- Spécialiste
- Autorité

3 Secourir : Sauver des vies humaine

- Eviter l'aggravation du mal
- Favoriser la guérison
- Examen sommaire : De quoi souffre une victime
- Faire le geste qui sauve

4 Evacuation : Pour une meilleure prise en charge qui sera nécessaire.

- Surveiller sa victime
- Faire un Bilan aux personnels soignants

Quelques gestes qui sauvent

Stimulés par le pompier du Cameroun et de France

1) GARDEZ VOTRE CALME :

Si vous vous laissez aller à la panique, vous augmenterez vos chances de commettre des erreurs et vous communiquerez votre peur aux autres personnes présentes. La plupart des initiatives malheureuses ou maladroites sont prises sous le coup de la panique.

Respirez profondément, et évitez de crier si cela n'est pas nécessaire.

2) ANALYSEZ LA SITUATION :

Regardez si tout danger est écarté ou s'il subsiste des risques (incendie, explosion, éboulement, fils électriques,...). Tâchez dans la mesure du possible de les supprimer, mais ne présumez pas de vos compétences (certains gestes ne peuvent être exécutés que par des spécialistes ou par plusieurs personnes) et ne vous mettez pas en danger vous-même.

Essayez de dénombrer les blessés et d'estimer la gravité de leur état. Ne vous fiez pas uniquement à l'aspect des blessures ou aux cris des victimes, car ils ne reflètent pas forcément la réalité. Les blessés prioritaires sont ceux qui présentent des hémorragies importantes, et ceux qui sont inconscients (en particulier ceux qui ne respirent plus ou dont le cœur ne bat plus).

En effet, une personne peut décéder en quelques minutes par suite d'une hémorragie ou par asphyxie alors que des gestes simples (compression, bouche à bouche, massage cardiaque, mise en position latérale de sécurité, ...) pourraient parfois la sauver.

Les autres blessures sont soit sans risque immédiat pour la vie de la victime, soit elles sont du ressort d'un professionnel.

3) APPELEZ LES SECOURS DES QUE POSSIBLE :

Le rôle de l'apprenti sauveteur n'est pas de se substituer aux secours (qu'il s'agisse des Pompiers (118), du SAMU (115), de la Police (117), de la gendarmerie (113) ou d'un médecin traitant), mais d'essayer de limiter les dommages corporels subis par la victime, voire de la maintenir en vie en attendant l'arrivée de ces secours.

Alertez les secours dès que possible et fournissez leur un maximum d'informations utiles sur la localisation de l'accident, les risques subsistant, le nombre et l'état des victimes, ainsi que sur les mesures prises. Si vous êtes seul, l'alerte des secours devra passer après les gestes d'extrême urgence que sont le bouche à bouche, le massage cardiaque et l'arrêt des éventuelles hémorragies des victimes.

4) NE DEPLACEZ PAS INUTILEMENT UN BLESSE :

Tout déplacement d'un blessé peut entraîner des complications graves (surtout en cas de blessures à la colonne vertébrale), donc évitez autant que faire se peut de le bouger et administrez-lui les soins sur place.

S'il est impératif de déplacer un blessé pour parer à un péril imminent (voiture en feu, risque d'explosion, ...) procédez avec une extrême prudence en suivant les règles des dégagements d'urgence.

5) NE FAITES PAS BOIRE UN BLESSE :

Une erreur classique consiste à donner à boire à un blessé. Cela doit pourtant être évité car si le blessé est inconscient, il risque de s'étouffer. En outre, si le blessé doit être opéré rapidement, il est nécessaire que son estomac soit vide.

Enumère :

- 1- Si la victime ne répond pas aux questions, on le met en position latérale externe (le bras droit sur la poitrine et la jambe droite pliée) (quand le cœur bas) ;
- 2- Massage cardiaque externe : quand le cœur ne bat pas, appuyez très fortement le thorax au point même de casser la côte et relâchez. Ce service doit se faire de manière saccadée et répétée ;
- 3- Si la personne saigne fortement, appuyez avec la paume de votre main sur la plaie pour stopper le saignement (sauf s'il y a quelque chose dans la plaie bien entendu) et

faites alerter les secours (une règle à retenir pour les hémorragies, **la règle de trois JA : j'appuie, j'allonge, j'alerte**).

- 4- Si la personne est en train de s'étouffer, il faut lui taper dans le dos de façon énergique (à ne pas confondre avec brutalement mais seule une formation peut vous montrer la nuance...) à 5 reprises si nécessaire. En cas d'échec il convient de pratiquer la manœuvre d'Heimlich
- 5- Si la victime ne répond pas, vérifier si elle respire. Si elle respire mettez-la sur le côté, bouche ouverte en direction du sol (ne la giflez surtout pas pour la réveiller, c'est inutile, dangereux et totalement interdit). Puis allez vite passer l'alerte (alerter).
- 6- Si elle ne respire pas, faites passer l'alerte par un témoin calme, puis pratiquez le massage cardiaque associé à du bouche à bouche. Il s'agit d'alterner le bouche à bouche et des compressions. Cette technique ne sert pas à faire "repartir" le cœur mais à faire circuler le sang de façon artificielle. Tant que vous continuez, la victime a une chance de survivre.
- 7- Pour pratiquer correctement le bouche à bouche, il faut boucher le nez de la victime en lui pinçant les narines et plaquer sa bouche bien hermétiquement autour de la sienne. Si cela est impossible, pratiquez uniquement le massage cardiaque en appuyant sur la poitrine de la victime.
- 8- Victime en position du choquée : soulever les pieds et maintenir les bras étendus pour que le cœur envoie le sang vers le cerveau ;
- 9- Si un massage cardiaque associé à du bouche à bouche est réalisé dans les deux minutes, le cerveau sera correctement oxygéné et les chances de survie de la victime seront multipliées par dix. Si rien n'est fait, lorsque les secours arrivent, (au bout de six ou sept minutes dans le meilleur des cas), le cerveau de la victime est quasiment toujours très détérioré voir irrécupérable. Envie d'apprendre à pratiquer le massage cardiaque ?

10- 4 - Alerter

Si vous devez ne faire qu'un seul geste il faut que ce soit celui-là ! En France les secours sont bien organisés et relativement rapides mais sans alerte, pas de secours !

- 11- Lorsqu'on marche toute la journée et le soir quand on rentre on a les maux de tête, couchez-vous sur le dos (plat dos pendant 15 minutes) et ça va passer ;

Garder son sang Froid

IV- **VICTIMES DES ACCIDENTS DE LA ROUTE ET REINSERTION DANS LA VIE SOCIALE**

Etat des lieux : constat général de la personne, comment est traité la victime à ce moment, que peut faire la société pour la victime,

- 1- A ce niveau on aperçoit malheureusement une très grande irresponsabilité des personnes qui conduisent l'accidenté : absence de jugement, manque de prise en charge ;
- 2- Attitude irresponsable du conducteur (mauvaise foi), manque de prise en charge dans les formations sanitaires (absence des premiers soins : boîte à pharmacie)

- 3- L'ignorance des populations sur les moyens de secourisme
- 4- Cupidité des riverains
- 5- Abandon de la victime dans son état d'invalidité
- 6- Ignorance des procédures pour le suivi des dossiers de dédommagement de la victime

Par contre en France, le seul problème qu'on rencontre c'est l'insertion dans la société.

- Manque d'urgence médicalisée

II) Prise en charge psychologique (il faudrait que le patient accepte sa nouvelle vie) et un suivi permanent qu'il ne soit pas délaissé

- L'Etat doit prévoir des centres de rééducation pour des victimes (pour qu'il ne perde pas davantage leurs capacités
- Rendre la société accessible pour les victimes ;
- Donner plus d'aide aux associations pour encadrer les victimes
- En France, dès qu'on annonce un accident de la route, les sapeurs-pompiers interviennent dans les plus brefs délais ; ils administrent les premiers soins et l'accidenté est directement conduit à l'hôpital.

En sommes :

Les victimes doivent être immédiatement pris en charge, ne pas les délaissé ni les laisser en abandon. Ils doivent se sentir encadré

IV SENSIBILISATION SUR LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

- **Aux automobilistes :**

- Vérifier son permis de conduire
- Faire des tests d'alcoolémie
- Vérifier l'état de son véhicule
- Vérifier l'état des routes
- Vérifier le système de freinage
- Contrôle technique des véhicules mis en circulations
- Observer scrupuleusement les règles de prévention d'accidents routiers
- Respecter les règles du code de la route

- **Aux Piétons**

- Sensibiliser la population dès leurs plus jeunes âges à la prévention routière

- Céder le passage aux véhicules prioritaires
- Contrôler et protéger les petits enfants à marcher du côté du trottoir
- Eviter de jouer dans la chaussés

- **Décideurs politiques**
 - Installer plus de postes de police
 - Aménager l'état de la route
 - Normaliser les trottoirs
 - Renforcer les panneaux et matérialiser les signalisations routières
 - Psychothérapie des victimes
 - Obligation aux usagers transporteurs de l'utilisation du dispositif de formation en matériel de sécurité : DBL(limiteur de vitesse), ABR-ABE(Antiblocage des roues), ASR (Système de freinage électronique), ESP(Système de contrôle dynamique de conduite), SPA(Système d'assistance au maintien de la trajectoire), ART (Régulateur de vitesse et d'espacement), AFU (Assistance au freinage d'urgence), GPS (Global Position System), EGR (Ehaust Gas recirculation), Filtre à particules et catalyseurs, RCS (Réducteur Catalyseur Sélective).

- **Obligations familiales**
 - Psychothérapie des victimes
 - La famille doit apporter plus de soutiens à leurs victimes
 - Favoriser leur encadrement et à leur insertion sociale

CONSEQUANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

- Amputation d'un ou de plusieurs membres
- Décès
- Blessures grave ou légère
- Traumatisme
- Grabataire

V- INTERVENTION DE L'ASSUREUR DE BENEFICIAL LIFE INSURANCE

Mr EPAH Maurice

Il recommande aux usagers de la route de se couvrir des sinistres auprès d'une assurance. Puis poursuit-il, un sinistre est un fait dommageable de nature à mettre en jeu la garantie d'un assureur. Le

sinistré lui-même est la victime de l'accident. Lorsqu'on ne respecte pas le code de la route, on n'est pas pris en charge en cas d'accident. Affirme-il.

Quelles sont les assurances à prendre quand on a un véhicule ?

Les assurances des responsabilités civiles

***Les garanties simples :**

Elles sont moins chères mais couvrent le tiers c'est-à-dire après le constat de la police, le diagnostic du médecin et de l'expert en automobile en cas d'accident, le conducteur qui cause l'accident et couvert à garantie simple doit régler l'autre.

En cas d'accident lorsque vous êtes en règle, s'il y a des cas graves, le chauffeur appelle l'assureur directement.

NB : L'assureur ne couvre pas les personnes à bord du véhicule dans le cas des garanties simples mais seulement le véhicule.

***Garantie élargie** un peu cher (non limitée) les passagers sont pris en charge, les biens sont dédommagés ainsi que le véhicule

✓ Il est bon de souscrire à une assurance véhicule et assurance vie.

Le MINTRANSPORT a donné de nouvelles conditions à pouvoir s'acquérir d'une assurance véhicule (Permis obligatoire, CNI, Carte de séjour et Carte grise)

Pour terminer, ACEH et son partenaire Africafrance ont remercié Madame le Maire de la commune d'arrondissement de Yaoundé 5^e pour son geste remarquable et son hospitalité.

En retour, Madame le Maire a dit qu'elle apprécie et félicite l'initiative de l'ACEH-Les Compagnons Solidaires. « Je ne cesserai jamais d'encourager et de motiver les actions de développement de l'ACEH qui sont en direction de notre Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 » ; a-t-elle affirmé. Elle a aussi souhaité que de telles actions soient pérennes et que cette association sert de modèle pour les autres associations existantes dans l'Arrondissement.

ACEH-Les Compagnons Solidaires a promis à Madame le Maire que ces vœux pieux seront réalisés.